



NOUVELLE SÉRIE Vol. 3, N° 2
Publié avec l'aide financière de l'UNESCO

FÉVRIER 1972

Le point de vue de l'UICN

Le troisième facteur – l'utilisation des terres

Deux des facteurs qui ont contribué à la crise de l'environnement – démographie et pollution – ont reçu dans les pays riches du monde une attention et une publicité considérables, à tel point que, dans de nombreux pays, il va de soi que, lorsqu'on parle d'environnement, on fait allusion soit au surpeuplement, soit à une pollution excessive. Dans ce chaos général, on ignore habituellement la possibilité qu'un troisième facteur également important entre aussi en jeu. Et pourtant, tous ceux qui ont travaillé dans des contrées moins riches, en particulier dans les régions tropicales et arides du monde, savent l'importance de cet autre facteur qu'est l'utilisation des terres. L'impuissance à contrôler l'utilisation des terres, ou plus exactement l'utilisation des sols et des ressources, pourrait bien détériorer plus gravement l'environnement que l'influence directe des pressions démographiques et de la pollution réunies. Tenir compte de ce troisième facteur contraint à examiner ses rapports avec le facteur démographique, étant donné que, selon certains, les pressions territoriales et le mésusage des terres seraient directement issus de la croissance démographique.

Dans le passé, dans les pays techniquement évolués et aujourd'hui, dans la plupart des pays, les dégâts causés par la mauvaise utilisation des terres et de leurs ressources vives s'observent dans des régions ou bien à des époques où il y a abondance d'espace par rapport au nombre d'habitants. En Australie et aux Etats-Unis par exemple, la dégradation la plus étendue et la plus profonde des forêts, prairies et terres agricoles s'est produite entre 1870 et 1940, alors que la population était relativement clairsemée et que les ressources en terres paraissaient illimitées. Aujourd'hui, des pays aussi peuplés que les Pays-Bas par exemple, ne font pas un mauvais emploi de leur territoire. Dans des pays peu peuplés, tels que le Tchad, le Soudan, le Brésil ou la Bolivie, ce problème est par contre critique: les deux premiers sont gravement menacés par la progression des déserts, tandis que, dans les deux autres, la destruction des forêts risque de provoquer de graves pertes de ressources naturelles.

Le contrôle de l'utilisation des terres exige avant tout des études qui permettront de déterminer la capacité des terres et le type de mise en valeur qui leur convient le mieux. En second lieu, cela implique un travail de planification prévoyant une utilisation rationnelle des terres, en fonction de leurs potentialités. Puis intervient le stade de contrôle, c'est-à-dire la capacité des gouvernements ou des organisations privées de

diriger les mouvements de populations et le peuplement d'un territoire en fonction du plan. Ce troisième stade peut être réalisé indirectement. Ainsi, il est possible d'offrir certains avantages économiques dans des régions qu'il serait souhaitable de voir se peupler, tandis qu'on pourra décourager, par des conditions défavorables (impôts élevés par exemple), l'utilisation d'autres régions ou empêcher le peuplement de certaines zones par la création et la protection de divers types de réserves.

Les stades d'étude et souvent aussi de planification sont déjà avancés dans de nombreux pays du monde. Le troisième, le contrôle, est à peine ébauché et on peut logiquement se demander s'il est politiquement ou socialement réalisable, même dans un pays où le gouvernement disposerait des pouvoirs nécessaires pour le faire. Un pays limitrophe du Sahara pourrait par exemple réglementer les déplacements de ses populations nomades mais cela, bien souvent, au risque d'une guerre civile. Un pays peut interdire l'installation «sauvage» de gens sur des terres privées ou publiques à la périphérie des villes, mais l'application de cette mesure risquerait de susciter des révoltes. Dans les régions tropicales humides, le défrichement et la colonisation des terres publiques par les paysans se fait, que cela soit légal ou non; dans de nombreux pays également, tout territoire – à moins qu'il ne soit enclavé et occupé – est considéré comme étant à la disposition de tous ceux qui veulent l'utiliser. Les mesures permettant un contrôle de l'utilisation sont déjà bien développées dans des pays tels que les Etats-Unis où les pouvoirs de planification et de zonation appartiennent aux gouvernements et où il existe une série de procédures législatives et socio-économiques destinées à décourager l'utilisation de certaines terres. Là aussi pourtant, les banlieues continuent d'envahir des territoires contre le gré des planificateurs, les terres et les ressources littorales sont dénaturées, les forêts et les prairies défrichées à des fins agricoles mal avisées, etc.

Les pressions sociales et économiques conduisant à la crise de l'utilisation des terres nous sont bien connues: «L'illusion de l'abondance des terres» en est une. Lorsque les terres et ressources vives semblent relativement abondantes par rapport à la population, il est tentant de pousser à une exploitation rapide pour obtenir un bénéfice immédiat. Tant que subsiste cette illusion, l'avenir à long terme de ces régions semble secondaire. Les effets de la tradition en sont une autre cause. Les modes de vie traditionnels tels que le nomadisme ou cultures sur brûlis convenaient à un monde où les gens étaient peu nombreux et où il était toujours possible de trouver de nouvelles terres pendant que les zones exploitées se régénéraient. Leurs utilisateurs ne comprennent qu'avec lenteur que la situation a changé et éprouvent de grandes difficultés à transformer leurs modes de vie. La recherche d'une solution efficace n'intervient que lorsqu'un problème devient manifeste. La pollution n'est que trop évidente dans les pays développés; les conséquences de l'utilisation inconsidérée des terres se font chaque jour plus évidentes dans les contrées moins développées. Pourtant, les attitudes anciennes à l'égard de l'environnement persistent encore.

Il est nécessaire que les sociologues, éthologues et législateurs consacrent beaucoup plus de temps à ce problème, surtout lorsqu'il concerne les pays en voie de développement. Il ne suffit pas de donner aux gouvernements les cadres juridiques leur permettant de contrôler l'utilisation des terres; encore faut-il qu'ils disposent de moyens efficaces pour apprendre aux populations la nécessité et la valeur d'un tel contrôle dans leur intérêt propre.

A supposer même que les pays techniquement évolués parviennent à contrôler leurs pollutions et leur croissance démographique, l'avenir sera sombre si ce contrôle de l'utilisation des terres ne peut être réalisé: un avenir de déserts s'étendant sur d'anciennes prairies et forêts, d'érosion lessivant les sols des montagnes tropicales, de régions autrefois très boisées se dénudant peu à peu de leurs forêts et de leur vie sauvage.

Il reste à espérer que les délégués présents à la Conférence de Stockholm et à d'autres réunions internationales sur l'environnement accorderont un peu du temps consacré aux discussions sur les pollutions à l'examen des moyens les plus efficaces pour freiner la dégradation des terres et des ressources vives du monde.

R. F. Dasmann

Classification des parcs nationaux et réserves analogues

Le Secrétariat de l'UICN consacre une partie de ses travaux à la sauvegarde de biotopes représentatifs d'une gamme complète de zones climatiques, cela notamment dans le cadre de l'enquête du PBI/CT. On se souviendra qu'un des objectifs de cette étude était d'examiner dans quelle mesure les parcs nationaux et autres réserves existantes couvrent l'ensemble des biotopes exigeant des mesures de conservation.

Ce facteur sera particulièrement dominant dans le projet d'édition de la liste des parcs nationaux et réserves analogues sur feuillets mobiles. Manifestement, la nouvelle version de la liste devra inclure une somme beaucoup plus importante de données écologiques si l'on veut en faire un auxiliaire utile de la conservation de zones naturelles et culturelles.

En examinant le contenu de la liste actuelle, il apparaît nettement que très peu de parcs existants correspondent à la définition du parc national idéal telle qu'elle a été adoptée à la 10^e Assemblée générale de l'UICN (New Delhi, 1969). Il existe une gamme très large de types de réserves, allant des paysages aménagés du «Naturpark» allemand à ceux des réserves naturelles intégrales. Dans certains des parcs nationaux les plus connus on pratique des activités telles que pêche sportive dans les parcs des Etats-Unis, pâturage ou chasse dans d'autres réserves, ce qui n'est évidemment pas conforme à l'idéal défini. En fait, il semble que la définition de New Delhi ne réponde qu'en partie aux impératifs liés à la nécessité de prendre en considération la grande diversité des parcs nationaux existants.

Il paraît donc nécessaire de créer un système de classification plus complet. M. Raymond F. Dasmann étudie actuellement ce point et serait heureux de recevoir des commentaires à ce sujet. Dans un mémoire présenté au Symposium de l'AAAS sur la recherche dans les parcs nationaux (Philadelphie, E.-U., 28-29 décembre 1971), il souligne que la raison qui préside à la mise en réserve d'une région est un des éléments importants de ce nouveau système de classification et que divers objectifs doivent être examinés:

1. protéger des communautés et des espèces sauvages;
2. protéger des paysages naturels remarquables, des merveilles naturelles et des formations géologiques;
3. préserver certains éléments créés par l'homme ou des sites anciennement occupés et leur cadre, en raison de leur intérêt anthropologique, archéologique ou historique;
4. préserver des paysages créés par l'homme, possédant un charme ou une valeur particuliers, surtout lorsque les modes de vie ayant conduit à leur formation disparaissent;
5. donner aux gens la possibilité de comprendre les valeurs énumérées ci-dessus et d'apprendre à apprécier les loisirs passés en plein air dans un environnement naturel.

Suivant le type d'écosystème protégé et l'intérêt scientifique qui s'y rattache, l'intervention et le mode de gestion se feront à des niveaux différents, en fonction de notre intention de voir les écosystèmes évoluer naturellement ou se fixer à un stade donné de leur succession ou encore de favoriser une espèce menacée ou fragile.

M. Dasmann propose deux grandes catégories de parcs nationaux et réserves analogues: réserves naturelles (Classe I) et réserves culturelles (Classe II).

Les réserves naturelles ont comme objectif premier la protection de la nature et peuvent être classées en plusieurs catégories selon les buts de la mise en réserve et le degré d'utilisation et d'aménagement permettant la réalisation de ces buts.

La première catégorie serait essentiellement constituée par la réserve naturelle intégrale où les écosystèmes ont la possibilité d'évoluer naturellement sans intervention de l'homme, même si cela implique qu'ils soient altérés par des incendies ou autres perturbations d'origine naturelle.

Dans la deuxième catégorie, l'intervention de l'homme par l'aménagement est nécessaire pour perpétuer la zone protégée ou une des espèces qu'elle contient. On peut citer comme exemple des zones de successions végétales ou des espèces qu'il faut protéger par des mesures d'aménagement particulières.

La troisième catégorie représenterait la réserve naturelle récréative et ne serait aménagée qu'au degré minimum nécessaire pour permettre une fréquentation limitée, tout en préservant son caractère sauvage.

La quatrième catégorie offrirait des possibilités de loisirs plus étendues, ce qui nécessiterait des modifications plus importantes, afin de permettre une utilisation accrue par le visiteur; mais son objectif premier resterait la protection de la nature.

La deuxième classe – les réserves culturelles – comprendrait tous les sites modifiés par l'homme, ayant une grande valeur archéologique, esthétique ou scientifique et nécessitant une forme de protection. Elle pourrait inclure des villages, des paysages agricoles et même des villes. Les activités pastorales, agricoles ou autres formes d'utilisation des terres pourraient y être poursuivies; mais toute modification de l'utilisation des terres risquant d'altérer le paysage serait interdite.

Certains parcs nationaux britanniques et de nombreux parcs naturels de République fédérale d'Allemagne seraient à placer dans cette classe. On peut y établir de nombreuses catégories basées, par exemple, sur le caractère dominant de la zone protégée (archéologie, paysage, histoire, etc.) ou sur le degré d'utilisation.

Les deux classes de réserves ne comprennent que des zones ayant pour but principal de protéger la nature, des sites culturels ou encore des paysages. Les zones principalement destinées à l'exploitation – production de bois, élevage d'animaux domestiques ou de gibier, utilisation touristique intensive, retenues d'eau, etc., – n'y entreraient pas.

L'étude de la liste actuelle montre qu'il sera nécessaire d'obtenir des informations complémentaires quant aux buts de la mise en réserve et au degré d'utilisation et d'aménagement, pour qu'un tel système de classification puisse être réalisé dans le cadre de la liste. L'UICN s'adressera aux administrateurs des parcs pour obtenir ces informations.

Cette tâche de révision sera entreprise conjointement par le Secrétariat de l'UICN et le groupe de Bruxelles. Le professeur Jean-Paul Harroy continuera d'assurer la direction générale des travaux.

Nouvelles publications de l'UICN

Les publications suivantes récemment sorties de presse peuvent être obtenues au Secrétariat de l'UICN, à Morges. Les prix sont indiqués en dollars US.

Publications de l'UICN – Nouvelles séries

Cinq volumes issus de la 11^e réunion technique de New Delhi, en novembre 1969.

N° 17 – Séances de la Commission de l'écologie (en angl.)
prix: \$ 5.00.

- A. La conservation dans la planification de l'utilisation des terres; ressources en terres et en eaux, notamment dans les régions de montagne; ressources fauniques et foresterie.
- B. Effets de la pollution dans les écosystèmes naturels.
- C. Quelques aspects de l'utilisation et de l'aménagement de la faune.
- D. Le Programme biologique international: étude du CT sur les îles océaniques non perturbées; recherches actuelles en Inde et rapport avec la conservation.

N° 18 – Séances de la Commission du service de sauvegarde (en angl.) prix: \$ 3.00.

Les espèces menacées et leurs problèmes.

N° 19 – Séance de la Commission des parcs nationaux (en angl.) prix: \$ 3.00.

- A. La situation des parcs nationaux en Asie du Sud compte tenu du rôle, de l'aménagement et des fonctions économiques et sociales des parcs nationaux dans des régions non industrielles fortement peuplées.
- B. Tournées d'étude avant l'assemblée dans les parcs nationaux et autres régions des Indes intéressantes sur le plan de la conservation: rapports et discussions.

Première Conférence scientifique internationale sur la conservation de la vigogne

Lima et Nazca, Pérou – 13-17 décembre 1971

(Traduit de l'espagnol)

(La conférence était organisée par l'UICN avec la collaboration de la Dirección General Forestal de Caza y Tierras del Ministerio de Agricultura du Pérou, de la FAO et du Fonds mondial pour la nature.)

La première conférence scientifique internationale sur la vigogne s'est tenue à Lima et Nazca, Pérou, du 13 au 17 décembre 1971, avec la participation de délégués officiels d'Argentine, Bolivie, Chili et Pérou, de représentants d'organismes internationaux, tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Institut interaméricain des sciences agronomiques de l'Organisation des Etats américains (IICA), d'organismes non gouvernementaux, tels que l'UICN et le WWF et d'organisations nationales du Chili, des Etats-Unis et du Pérou. Après un bref survol des problèmes qui confrontent la vigogne sur le plan régional et national, les participants ont décidé d'adopter et de proclamer les déclarations suivantes.

Déclaration

1. La population de vigognes, un camélidé sauvage d'Amérique du Sud, indigène des hauts plateaux andins d'Argentine, de Bolivie, du Chili et du Pérou, est actuellement gravement menacée de disparition et il est du devoir des pays concernés et de l'humanité en général d'unir leurs efforts pour assurer, avant toute autre chose, le maintien de cette espèce. Cette situation est d'autant plus à déplorer que l'aménagement rationnel de la vigogne permettrait d'intensifier l'utilisation de vastes étendues de pâturages naturels. En fait, la vigogne, animal dont l'exploitation rationnelle remonte aux civilisations précolombiennes, constitue un des exemples les plus anciens de l'utilisation avisée d'une ressource naturelle renouvelable.
2. En plus des connaissances scientifiques actuelles qui permettent de prendre immédiatement des mesures sur le plan régional et national et de la poursuite des programmes existants, il est indispensable d'intensifier les recherches sur les vigognes à l'état sauvage ainsi que sur les autres animaux indigènes qui partagent leur habitat.
3. Une fois le sauvetage des populations de vigognes assuré, l'application de méthodes scientifiques devrait certainement fournir l'occasion unique de contribuer au développement de vastes régions andines en

améliorant la qualité de vie de leurs habitants, notamment de ceux qui sont généralement moins favorisés et qui vivent dans des régions où la vigogne existe. Ce développement serait basé sur la production continue de laine de vigogne de haute qualité, de fourrure et de viande, ainsi que sur les bénéfices tirés d'un tourisme national et international et sur l'intérêt scientifique et éducatif de cette espèce.

4. Les législations actuelles des quatre pays où la vigogne existe, bien que différant par certains aspects, reconnaissent toutes cet animal comme patrimoine national. Nous pouvons aller plus loin et affirmer qu'il appartient au patrimoine de l'humanité entière. Par conséquent, il est impératif de prendre les mesures nécessaires pour donner un maximum d'efficacité aux législations présentes et futures, non seulement dans les pays concernés, mais aussi chez les pays consommateurs, puisque ceux-ci, par leur demande, exercent aussi des pressions sur la vigogne.
5. Pour assurer le succès de cette entreprise, il est indispensable d'obtenir l'appui des populations directement concernées et de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour qu'elles participent activement à une cause qui, en fin de compte, contribuera à l'amélioration de leur propre vie.

Recommandations

Il est recommandé :

1. que la protection de la vigogne dans son habitat naturel soit renforcée:
 - a) par la création de centres de surveillance dans les régions où il existe d'importantes populations de vigognes;
 - b) par l'établissement, l'aménagement et le développement de parcs nationaux et internationaux ou de réserves analogues;
 - c) par la participation d'un plus grand nombre d'institutions à ce processus.
2. que la législation existante sur le commerce, l'exportation, l'importation, la détention et le transport de vigognes vivantes ou de produits dérivés de la vigogne, soit renforcée de façon efficace.

3. qu'une vaste campagne d'éducation soit organisée, en vue d'obtenir le soutien de tous les secteurs de la population en leur faisant mieux comprendre les valeurs de la vigogne et l'importance d'une gestion rationnelle. Les mesures suivantes sont en particulier fortement à recommander:
 - a) campagnes dans la presse et à la radio en espagnol, quechua et aymara;
 - b) publication et diffusion de matériel pédagogique;
 - c) organisation d'expositions, démonstrations et autres moyens de diffusion de l'information.
4. que les recherches soient intensifiées, en particulier sur les problèmes et aspects suivants:
 - a) recensement détaillé;
 - b) concurrence avec les animaux domestiques;
 - c) agrostologie et aménagement des pâturages;
 - d) méthodes de capture, de transfert et de repeuplement;
 - e) plans de gestion;
 - f) tonte et manufacture;
 - g) facteurs adverses.
5. que des études ethno-sociologiques soient effectuées, afin de concilier les conditions humaines existantes avec l'aménagement rationnel de la vigogne.
6. que le facteur tourisme soit intégré aux plans d'aménagement de la vigogne dans les régions se prêtant à ce type d'activités.
7. qu'un programme de coopération internationale soit envisagé, prévoyant les aspects suivants:
 - a) réunions officielles périodiques des pays concernés pour la préparation en commun de programmes, l'étude de législations et l'échange d'expériences;
 - b) formation commune de personnel technique de gardiennage et d'inspection;
 - c) application de la recommandation de la convention signée entre les gouvernements de la République bolivienne et de la République péruvienne sur la conservation de la vigogne, en vue de créer un Centre permanent d'information, qui fonctionnera dans le second pays.
8. que les négociations avec les pays consommateurs soient développées et intensifiées, afin de parvenir à un accord sur l'interdiction de l'importation et du commerce des produits dérivés de la vigogne. Ces mesures seraient abolies lorsque le nombre de vigognes aura atteint un seuil jugé satisfaisant.
9. qu'un programme commun de développement et de recherches soit établi dans les pays ayant des régions où la vigogne existe spontanément, ce programme devant être financé par les organismes internationaux appropriés avec la participation active des institutions locales.

N° 20 – Séances de la Commission de l'éducation (en angl.)
prix: \$ 3.00.

L'éducation pour la conservation de l'environnement
chez les populations des régions rurales et forestières.

N° 21 – Séance de la Commission d'aménagement du paysage
(en angl.) prix: \$ 3.00.

Conservation créatrice et économie agricole.

Documents supplémentaires

N° 25 – Les problèmes de l'éducation pour la conservation de
l'environnement en Inde (en angl.) prix: \$ 1.50.

Comptes rendus de la réunion de travail de la Commission
de l'éducation de l'UICN, organisée au Forest
Research Institute and Colleges, Dehra Dun, 21–22
novembre 1969.

N° 27 – Comptes rendus et résumé des travaux de la X^e Assemblée
générale de l'UICN, à New Delhi, 24 novembre
au 1^{er} décembre 1969 (en angl.) prix: \$ 1.50.

N° 29 – Comptes rendus de la 2^e réunion de travail des spécialistes
de l'Ours blanc, organisée par l'UICN à
Morges, 2–4 février 1970 (en angl.) prix: \$ 1.50.

Monographie UICN

N° 1 – La Tortue luth, *Dermochelys coriacea*, rédigé par Peter
C. H. Pritchard (en angl.) prix: \$ 2.00.

Documents occasionnels de l'UICN

N° 1 – Suggestions pour la conservation de la nature dans
le nord de la Grèce, par L. Hoffmann, W. Bauer et
G. Muller (en angl.) prix: \$ 2.00.

N° 2 – Project Aqua, a source book of inland waters proposed
for conservation; établi par H. Luther et J. Rzóska.
(Publié par le PBI dans la série «Manuels du PBI»
N° 21) prix: £ 2.00.

Activités du Programme

Position de l'UICN/WWF sur l'industrie de la fourrure

L'accord intervenu entre l'UICN/WWF et la Fédération internationale du commerce de la fourrure (ITFF) a récemment subi le feu des critiques qui soutiennent que la protection accordée aux espèces animales n'est pas suffisamment étendue et peut entraîner des abus.

L'UICN/WWF sont confrontés par la polarisation croissante des opinions dans le monde de la conservation et sont accusés, d'une part, d'être des protectionnistes extrêmes et, d'autre part, d'être vendus aux exploitants d'animaux sauvages.

Ces accusations ne tiennent ni l'une ni l'autre. L'UICN/WWF se préoccupent avant tout de maintenir – et, dans la mesure du possible, d'accroître – la diversité de la vie animale et de ses habitats. Ils utiliseront dans ce but tous les moyens disponibles. L'UICN/WWF reconnaissent que les animaux sauvages ont des valeurs variées, notamment esthétiques, éducatives, scientifiques et commerciales. Ils appuient des mesures de protection intégrale – aucune intervention humaine – là où elles s'avèrent nécessaires. Néanmoins, lorsque des populations animales sauvages sont exploitées, cette exploitation devrait être réglementée et aménagée sur la base d'un rendement constant dans la mesure, bien entendu, où cette utilisation s'avère compatible avec les objectifs fondamentaux de la conservation.

L'UICN/WWF ont apporté leur appui scientifique chaque fois que cela semblait pouvoir contribuer à la conservation des ressources naturelles. La création d'un système mondial de parcs nationaux et de réserves a été encouragée dans l'idée que la sauvegarde des habitats est essentielle à la préservation de toute la diversité de la faune. La gestion scientifique des populations animales sauvages, en dehors de ces aires protégées a été encouragée par les deux organisations qui sont les défenseurs les plus actifs de la protection des espèces menacées. L'UICN a publié et tient à jour les Red Data Books, grâce

à un réseau mondial d'information. Elle est à l'origine de plusieurs conventions internationales visant à réaliser ses objectifs. Elle fait faire, directement ou en association avec le WWF, des recherches scientifiques sur les animaux sauvages et leurs habitats, afin que les programmes de conservation des diverses espèces soient basés sur une parfaite connaissance de leurs exigences biologiques et écologiques.

L'UICN/WWF pressent tous les responsables de la protection de la faune et les utilisateurs de cette faune, à des fins récréatives, commerciales ou scientifiques, d'utiliser cette ressource sur la base d'un rendement constant. Les marchands d'animaux sauvages, jardins zoologiques, instituts de recherche, fourreurs et associations de peausserie, ont été appelés à prendre conscience de ce qu'il est de leur propre intérêt de perpétuer les ressources sur lesquelles reposent leurs activités.

Diverses démarches ont été entreprises au cours des ans pour obtenir, au sein de ces groupes, l'appui de mesures visant à supprimer le commerce illégal et à empêcher le gaspillage ou la destruction des ressources qui alimentent leur industrie. L'UICN/WWF jugent de telles confrontations, jointes à des propositions de coopération et de conseil, d'une importance capitale. Par la suite, cette nécessité pourra diminuer à mesure que les abus seront maîtrisés et que l'UICN/WWF tourneront leurs efforts vers d'autres domaines prioritaires.

Dans cette optique, la Commission du service de sauvegarde de l'UICN a entamé des discussions avec l'ITFF, en vue d'obtenir le soutien de la fédération pour mettre un terme au commerce de fourrures prises illégalement et interdire l'utilisation de fourrures d'animaux sauvages menacés. Après des négociations longues et détaillées, un accord partiel est intervenu. Une interdiction totale a été prononcée pour le commerce des fourrures de cinq espèces et une interdiction temporaire pour celui de deux autres, en attendant le résultat d'études scientifiques sur la capacité de ces espèces de résister à la poursuite de leur exploitation commerciale. Les négociations se poursuivent et des études sur le terrain ont été entreprises en Amérique et en Afrique du Sud, afin de déterminer l'état des félins tachetés et d'autres espèces menacées sur le plan biologique, économique et législatif. L'UICN/WWF continueront d'attaquer ce problème sur tous les fronts jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée – une solution qui assurera le maintien de toutes les espèces sauvages dans des habitats équilibrés.

(Cf. Bulletins 2 (16) 37; 2 (21) 183 et 3 (1) 3.)

Etude d'un projet pour la conservation des biotopes marins des Seychelles

A la demande du Gouvernement des Seychelles, demande soumise initialement pour financement au Fonds mondial pour la nature, un projet d'enquête a été mis à l'étude dans le but d'aider les pouvoirs locaux à créer le premier parc national marin de cette région. Ce parc protégerait toutes les formes de vie marine ainsi que les plages et récifs.

Le projet prévoirait aussi l'étude d'autres régions où pourraient être établis des parcs marins et proposerait des modèles d'aménagement et de gestion.

Un spécialiste britannique qualifié a été chargé de ce travail qui devrait durer environ trois mois. En raison du climat local, on espère que cette étude pourra être achevée pour le début du printemps. Actuellement, on recherche encore des fonds pour financer ce projet.

La réserve de Tai va devenir un parc national

L'UICN vient d'apprendre que le président de la Côte-d'Ivoire a décidé de transformer en parc national les 250 000 hectares de l'immense réserve de Tai. Aucun détail n'a été communiqué.

En septembre 1971, l'UICN avait soumis au Gouvernement ivoirien un rapport d'enquête, préparé d'après les études sur le terrain effectuées par M. Urs Rahm, de Bâle. Le Fonds mondial pour la nature a financé cette enquête, qui représente la première étape de préparation d'un plan d'aménagement de la réserve en parc national (cf. Bulletin 2 (19) pour plus de détails).

Liste des parcs marins

Un des nouveaux projets de l'UICN porte sur la préparation d'une liste mondiale des parcs nationaux donnant une description complète de chaque région étudiée. Tout rapport et publication à ce sujet, provenant de pays ayant des parcs marins, sera bienvenu.

La documentation doit être adressée au secrétaire exécutif de la Commission des parcs nationaux, à l'UICN, à Morges.

Nouvelles du WWF

Aide à la Camargue

Le 7 janvier, le Fonds mondial pour la nature «World Wildlife Fund» a fait officiellement don d'un chèque d'un million de francs nouveaux au Gouvernement français, afin de contribuer à l'achat de terrains pour la réserve naturelle de la Camargue à l'embouchure du Rhône.

Les 800 km² du delta du Rhône sont un des plus grands trésors naturels de l'Europe, où la faune et la flore de la Méditerranée et d'Afrique rencontrent celles du Nord de l'Europe dans un biotope unique formé par l'interaction des eaux salées et des alluvions du fleuve.

Bien qu'elle soit protégée depuis longtemps, la région était restée propriété d'une compagnie de salines qui a maintenant accepté de donner une partie de ses terrains au gouvernement et d'en remettre une autre partie, soit par contrat de vente, soit en échange de terrains exploitables ailleurs. Le terrain acheté, ainsi que la zone avoisinante, formera un parc naturel régional.

Conférences et réunions

Colloque de l'AAAS sur les parcs nationaux

Le service US des parcs nationaux a patronné un colloque sur la recherche dans les parcs nationaux, organisé à Philadelphie, Pennsylvanie, les 28-29 décembre 1971, dans le cadre de la conférence annuelle de l'Association américaine pour l'avancement de la science. Les communications passèrent en revue les travaux sur l'aménagement des populations de grizzlis, les populations d'élans et l'évolution de la végétation dans le Yellowstone, l'emploi du feu pour aménager les forêts de *sequoia*, l'aménagement des peuplements de cactus géants, l'étude à long terme des rapports loups - originaux dans l'Isle Royale. L'avenir des parcs nationaux des E.-U. devait aussi être examiné au cours d'une table ronde. L'UICN était représentée par M. R. F. Dasmann, qui prononça l'allocution centrale de la réunion: «L'homme et la nature dans les parcs nationaux.»

Groupe de travail sur la faune africaine

L'UICN sera représentée à la réunion du Groupe de travail de la FAO sur l'aménagement de la faune, organisée à Nairobi, Kenya, du 1^{er} au 6 février 1972. La réunion examinera les politiques, progrès et problèmes liés à la conservation de la faune dans le cadre de la planification de l'utilisation des terres, les parcs nationaux et le tourisme, ainsi que la question des espèces menacées. M. R. F. Dasmann représentera l'UICN à cette réunion et dirigera la discussion basée sur un rapport sur les espèces menacées, préparé par M. Colin Holloway.

Conférence panirlandaise sur la conservation des oiseaux, Wexford, mars 1972

La sixième de ces conférences aura lieu pendant le week-end du 3 au 5 mars 1972, à Wexford. Elle est organisée par l'Irish Wildbird Conservancy avec le concours de la Royal Society for the Protection of Birds. Pour plus de détails, s'adresser à l'Irish Wildbird Conservancy, c/o Royal Irish Academy, 19 Dawson Street, Dublin, Eire.

Stage international sur la conservation pour les enseignants

Le Draper's Field Study Centre (Rhyd-Y-Creiau) de Betws-Y-Coed, Caernarvonshire, dans le nord du Pays de Galles, R.U., une institution du British Field Study Council, hébergera du 2 au 12 août 1972 un stage international d'éducation sur la conservation, destiné aux enseignants. Ce stage est organisé sous le patronage de l'UICN, en collaboration avec le British Studies Council et d'autres organisations britanniques. Il s'adresse au personnel cadre des établissements de formation des enseignants. Les travaux seront conduits en anglais et l'accent sera particulièrement mis sur l'interprétation de l'environnement.

Les participants auront à financer leurs frais de déplacement, ainsi que de logement, nourriture et enseignement (estimés à £ 3 par jour). Les demandes d'inscription préliminaires doivent être adressées au Directeur général, Commission de l'éducation, UICN, 1110 Morges, Suisse, qui fournira également tous renseignements utiles.

Commission de l'éducation

A la conférence de Ruschlikon, en décembre 1971, la commission a décidé d'organiser avant l'Assemblée générale un stage international sur les études relatives à l'environnement dans l'enseignement supérieur et la formation des enseignants. La réunion aura lieu en septembre 1972, à Althouse College, Ontario, Canada. Les personnes souhaitant y participer peuvent s'adresser à M. Paul B. Park, Althouse College of Education, 1137 Western Road, London 12, Ontario, Canada.

Bibliographie

Forrester, Jay W. (1971). *World Dynamics*, Wright-Allen Press, Inc., Cambridge, Massachusetts, xiii & 142 pp.

«Le grand défi qui nous est lancé est celui de nous montrer capable d'assurer le passage de la croissance à l'équilibre.»

Pour exposer le problème créé par la croissance et analyser les solutions envisageables pour l'avenir, Forrester et ses ordinateurs du MIT présentent les résultats de quinze ans de recherches en dégagant notamment des tendances basées sur la façon dont l'homme manipule son environnement et utilise en particulier les ressources naturelles, la démographie, les investissements de capitaux et la pollution. Il a aussi calculé le facteur «qualité de vie» utilisé comme «indice de performance du système mondial... dérivé du niveau matériel de vie, de densité de peuplement et ses conséquences, d'alimentation et de pollution» (p. 60).

Le danger qu'il y aurait à laisser la croissance logarithmique de notre biosphère se poursuivre sans contrôle est démontré de façon éloquente dans l'introduction. Dans un monde conditionné par l'histoire à se comporter et à prévoir l'avenir avec conservatisme, le seuil critique, appelé ici «seuil de crise» peut maintenant être atteint en un temps extrêmement bref. L'emploi de l'ordinateur, qui révèle des tendances clairement marquées, présente le net avantage d'être convaincant dans son langage mathématique. Au lieu de disposer d'un modèle brumeux, produit de l'imagerie mentale, on obtient une représentation ou une déclaration sans ambiguïté, accessible à tous... L'incertitude fondamentale liée aux modèles mentaux réside dans notre incapacité d'anticiper les conséquences des interactions entre les parties d'un système. Cette incertitude est totalement éliminée dans les modèles obtenus par ordinateur» (p. 126).

Il est toutefois nécessaire de présenter correctement les variables à l'ordinateur et de leur assigner des valeurs en fonction des preuves disponibles - qui sont souvent faibles, surtout si on les veut à l'échelle mondiale. Il faut un certain courage pour le faire et toute hypothèse peut être sujette à critique. On peut objecter à cette simulation assez simplifiée de la qualité de vie, ce concept variant suivant les pays et les milieux sociaux; mais qui pourrait actuellement présenter de façon objective une simulation plus complète?

L'idée centrale du livre est évidemment qu'il faut parvenir à un équilibre. Cela ne peut être atteint qu'en arrêtant la croissance, et l'auteur suggère divers modèles qui se résument essentiellement à des réductions substantielles de l'emploi des ressources naturelles, de la pollution, des investissements de capitaux, de la production alimentaire et des taux de naissances, ce qui implique «un renversement des priorités attribuées au développement économique» (p. 121).

Ces idées sont discutables, mais elles ont au moins le mérite de montrer, par des modèles simulés, qu'un équilibre planétaire est théoriquement concevable. L'auteur lui-même conclut en ces termes: «La possibilité de le réaliser est une autre question. Les actions qui paraissent nécessaires ne sont pas de nature à être facilement acceptées. Il est probable qu'il faudra des pressions encore accrues de l'environnement sur l'homme pour qu'il s'attaque avec sérieux à ces questions. Mais il restera alors moins de temps encore pour agir» (p. 122).